



HAL
open science

Licence professionnelle Management des services de maintenance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des services de maintenance. 2011, Université de Nantes. hceres-02039393

HAL Id: hceres-02039393

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039393v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002371

Dénomination nationale : Maintenance des systèmes pluri-techniques

Spécialité : Management des services de maintenance

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des techniciens capables de gérer des projets, de rédiger et suivre un contrat d'externalisation, de manager un projet de maintenance industrielle, d'installer et maintenir des équipements industriels et d'exploitation. Les métiers visés sont : chargé d'affaires, chef de projet, responsable technique, responsable qualité, responsable hygiène et sécurité, responsable environnement...

Cette spécialité, ouverte en 2003, est proposée en alternance et en formation initiale, et est portée par l'IUT de Saint-Nazaire. Etant donné son aspect pluridisciplinaire, elle se positionne clairement entre les DUT du secteur secondaire et la licence de physique appliquée. Il n'existe pas de formation proche dans l'environnement régional.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	26
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	58 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	49 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes internes (à 12 mois)	73 % - 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité répond à la demande des industriels régionaux, en particulier des PME/PMI du secteur de l'agro-alimentaire, recherchant des diplômés de niveau II en tant qu'adjoint de maintenance. Elle a su trouver sa place dans le tissu économique local et évoluer en prenant en compte les nouvelles contraintes du monde industriel (travail collaboratif, gestion mutualisée des flux, optimisation des ressources, intégration de la maintenance à la production...). Cette licence professionnelle présente un bilan positif tant sur le plan de la performance que sur le plan du fonctionnement.

Depuis l'ouverture à l'alternance en 2006, les effectifs sont en augmentation, consécutive au nombre croissant de contrats de professionnalisation. Cependant, l'attractivité n'est pas à l'image de cette tendance puisque le nombre de candidature diminue. Le public accueilli provient de DUT et de BTS ; la filière « Mécanique » fournit environ un quart de la promotion et le reste est issu de la filière « Electronique ». Pour combler l'absence d'étudiants provenant de L2, un module passerelle a été créé avec la licence « Physique » et un intervenant professionnel de la licence professionnelle met également son savoir à contribution au sein d'une filière générale, répondant ainsi aux recommandations de la précédente évaluation. Les résultats de ces actions sont attendus pour les promotions à venir.

Les enquêtes nationales n'ont pas été fournies mais le suivi en interne des diplômés, à douze mois, donne des résultats très satisfaisants compris entre 73 % et 100 %, avec une durée moyenne de recherche d'emploi ne dépassant pas un mois, et avec des postes en adéquation avec la formation. Ces résultats sont à nuancer avec le faible retour d'enquête, le taux de réponse dépassant rarement 40 %. Des efforts sont à mener pour améliorer le taux de réponse et analyser de manière plus fine l'employabilité.

Un partenariat existe avec l'union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) pour délivrer aux étudiants en contrats de professionnalisation, un certificat de qualification paritaire de la métallurgie : technicien en maintenance industrielle. De nombreuses entreprises, l'association française des ingénieurs de maintenance... contribuent au bon déroulement de la formation ; les enseignements dispensés par les professionnels concernent le cœur de métier et le nombre d'heures représente 49 % du volume horaire total. Ils participent aussi à l'évolution de la spécialité au travers du conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an.

Les items de l'auto-évaluation résument les éléments fournis dans le dossier mais ne font pas émerger les points faibles et forts. Enfin, la maquette pédagogique ne respecte pas l'arrêté relatif aux licences professionnelles, qui stipule que le stage et le projet tuteuré doivent chacun constituer une unité d'enseignements, et que les unités d'enseignements sont affectées d'un coefficient pouvant varier dans un rapport de un à trois.

- Points forts :
 - Une équipe pédagogique dynamique et réactive.
 - Une bonne insertion professionnelle.
 - Une forte implication professionnelle.
 - Des certificats délivrés par l'UIMM.
 - Une formation initiale et en alternance.

- Points faibles :
 - Des candidatures en baisse.
 - Pas d'étudiants issus de L2.
 - Une maquette pédagogique non conforme.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les voies engagées pour l'intégration de L2 doivent se poursuivre. Il peut être intéressant d'impliquer des enseignants-chercheurs d'autres composantes, qui peuvent être de bons ambassadeurs de la formation, puis de multiplier les actions de communications sur le plan régional, voire national.

Il faut veiller à ce que le taux de réponse aux enquêtes soit suffisant pour avoir une bonne image de l'employabilité et de l'insertion professionnelle. Il faut pour cela redynamiser le suivi des diplômés.

Il faut revoir la maquette pédagogique de manière à respecter l'arrêté relatif aux licences professionnelles.